



INFORMATIONS MUNICIPALES

MAREIL-LE-GUYON
www.mareil-le-guyon.fr

Décembre 2011

LE MOT DU MAIRE

En cette fin d'année 2011, portons notre regard sur l'année écoulée.

Parmi les travaux réalisés : réfection de la voirie du chemin du Moulin de l'Hirondelle et modification du régime de priorité au croisement rue de l'Hirondelle / rue du Bout de l'Eau. Des aménagements qui améliorent la sécurité de tous dans le village. Pour l'an prochain, il est d'ores et déjà prévu de réaliser au hameau de Cheval Mort, route de Montfort, des travaux d'enfouissement des réseaux aériens et d'amélioration de l'éclairage public.

Notre dossier de Contrat rural (voir en pages intérieures) a été déposé auprès de la Région et du Département, et est en attente des décisions de subventions, sans lesquelles la commune ne pourrait les mener à bien.

La poursuite du projet de plan local d'urbanisme, à la suite des résultats de l'enquête publique, a fait partie des priorités de l'équipe municipale. Un article, également en pages intérieures, fait le point sur l'avancement de ce dossier.

Et notre village fait désormais partie du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse, qui regroupe 51 communes, et dont le décret officiel de classement est paru début novembre. C'est une réelle opportunité pour la protection de notre environnement, qui va se traduire par des aides financières du Parc et une assistance précieuse de son équipe technique auprès de tous, commune comme particuliers.

Bonne lecture des informations de ce bulletin, et bonnes fêtes à toutes et à tous.

Daniel LEBAR
Maire de Mareil-le-Guyon



PLU, APRES L'ENQUETE PUBLIQUE

L'enquête publique sur le projet de PLU s'est déroulée du 2 mai au 6 juin dernier inclus. Le commissaire enquêteur a rendu son rapport en juillet. Depuis, le groupe de travail PLU du Conseil municipal a travaillé sur le rapport du commissaire enquêteur, prenant en compte les avis formulés par les personnes privées, et les divers organismes et personnes publiques associés (Chambre d'Agriculture, Département, Région, Etat...).

Ce travail d'analyse et de réflexion, en cours de finalisation, est mené en collaboration avec Groupe Synthèse (un cabinet d'urbanisme chargé de l'élaboration des documents du PLU), et la Direction Départementale des Territoires (DDT, ex-DDE) en mission d'assistance à la commune.

Dans son rapport, le commissaire enquêteur a émis sur le projet de PLU un avis favorable avec des recommandations, et des réserves à lever impérativement. Celles-ci ont été prises en compte.

Ont été retirés du projet de PLU les emplacements réservés, destinés d'une part à la réalisation d'une salle polyvalente et d'autre part à l'aire de sport et loisir de plein air, compte tenu notamment de l'avis défavorable de la Chambre d'Agriculture pour le premier, et de l'opposition d'un grand nombre de Mareillois (pétition) pour le second.

Après discussion et analyse des besoins, les emplacements réservés pour placette de retournement et stationnement ruelle des Prés ont aussi été retirés.

Les avis des personnes publiques associées ont été analysés et pris en considération.

En particulier la demande des services de l'Etat qui porte sur l'optimisation de la zone à urbaniser

1AU, pour une moindre consommation des espaces et une densité de logements plus importante. Il a été retenu ainsi la réalisation d'une quarantaine de logements, avec une mixité des types de bâtiments (maisons individuelles, maisons de ville ou petits collectifs) permettant l'accès à la propriété, le locatif libre et social. Cette mixité devra permettre l'accueil de logements dédiés aux personnes âgées et aux jeunes adultes, logements qui sont nécessaires dans le parcours résidentiel.

L'opportunité de prévoir un équipement à usage collectif dans la zone à urbaniser 1AU avait été signalée dans les remarques sur le projet. La réflexion du groupe de travail a porté sur les moyens dédiés à la petite enfance qui sont insuffisants dans nos villages. Pour y remédier, un équipement de type micro-crèche sera donc prévu dans l'aménagement de ce quartier.

Parmi les remarques à prendre en compte figurait aussi la nécessité de mieux décrire et mieux préciser les éléments remarquables de notre patrimoine bâti. Ceci a été réalisé au moyen de fiches d'inventaire apportant des prescriptions de protection par bâtiment ou élément bâti.

Les autres recommandations du commissaire enquêteur ou observations issues de l'enquête publique, souvent plus techniques, ont été analysées et débattues, et pour l'essentiel ont été prises en compte.

Le projet de PLU modifié, après finalisation de l'ensemble des documents et annexes, sera prochainement présenté à l'approbation du Conseil municipal.

L'équipe municipale reste à la disposition des Mareillois pour en discuter lors des permanences du samedi matin (voir horaires en dernière page) ou sur rendez-vous (téléphoner au secrétariat de la mairie).

BUDGET 2011

<p>Le budget primitif 2011 voté en début d'année comporte les opérations d'investissement présentées dans le tableau ci-contre.</p> <p>Les opérations qui auront été effectivement menées à terme dans l'année sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'amélioration du chemin du Moulin de l'Hirondelle • L'amélioration de la rue de l'Hirondelle • La mise en place d'un plateau sur le chemin du Moulin de l'Hirondelle • La mise en place d'un cinémomètre à l'entrée sud du village • Le début des travaux d'amélioration du square de la Liberté • Les travaux de peinture du secrétariat de la mairie <p>Une partie du budget non consommé permettra dans les prochaines années de financer les actions importantes liées au Contrat rural pour l'amélioration de la Maison du Village, la restauration de l'église et la modernisation de la mairie.</p>	Opération	Dépenses
	Tennis	500
	Voirie	10 000
	Programme triennal de voirie (complément)	50 000
	Travaux sur bâtiments publics	3 000
	Enfouissement réseaux	95 000
	Bancs	2 000
	Matériel et mobilier	2 000
	Travaux et aménagements divers	1 500
	Travaux réseau	2 500
	Site Internet	2 000
	Contrat rural	133 800
	Square	36 000
	Dette	4 400
	Programme triennal de voirie (2010)	80 000
	Travaux réseaux (2010)	5 000
	Matériel et mobilier (2010)	1 000
PLU (2010)	6 700	
TOTAL	435 400	

TAUX DES 4 TAXES

Le budget 2011 a été établi en décidant de conserver des taux d'imposition inchangés. Toutefois, la commune perçoit à partir de cette année la part qui jusqu'ici revenait au Département ainsi qu'une partie des frais de gestion de l'État. Ainsi, les taux votés par le Conseil municipal se composent d'une part communale (inchangée) et de la part départementale (inchangée elle aussi). La plus grande partie de ces recettes complémentaires est reversée dans un fonds commun au bénéfice des communes les moins riches du département.

Taxe d'Habitation : 12,47 % (dont 6,55 % de part communale)

Foncier Bâti : 9,50 %

Foncier non Bâti : 38,36 % (dont 36,59 % de part communale)

CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) : 15,56 % (dont 8,92 % de part communale)

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2012

Le recensement de la population (logement et habitants) est réalisé tous 5 ans pour les communes de moins de 10 000 habitants. Il se déroulera du 19 janvier au 18 février 2012. Nous vous demandons de réserver le meilleur accueil à l'agent recenseur, recruté par la mairie, nommé par arrêté municipal et muni d'une carte tricolore. Rappelons que le recensement est encadré par la loi, des décrets et arrêtés. Il est obligatoire, confidentiel et déclaratif.

LES ANIMATIONS 2011

La Commission des fêtes a organisé

Janvier : Les vœux du maire

Lors de la présentation de ses vœux, M. le maire a remis à des Mareillois la médaille d'honneur du travail. A l'issue de son discours, la galette des rois a été partagée avec tous les Mareillois présents.

Février : Concours de belote

Il s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur. Félicitations à l'équipe de MM. Bonneton et Laskri qui a gagné ce concours et aux deux jeunes inscrits qui ont très bien tiré leur épingle du jeu.

Mars : Concours photo

Un concours photo sur le thème : « paysages de Mareil » a été organisé. Une dizaine de photographes y ont participé. Des Mareillois et l'équipe organisatrice ont voté pour désigner les meilleures photos. Les lauréats, MM. Valmont Cotonec, Fabrice Delattre et Mlle Jessica Dornier, ont reçu leur prix lors de la Fête de la Musique.

Avril : Nettoyage de printemps

Petits et grands se sont retrouvés pour le nettoyage du village. Le ramassage a été comme chaque année « fructueux ». A cette occasion, les petits ont cherché les figurines confectionnées par Martine Lommis, dissimulées le long des chemins. A leur retour, ils les ont échangées contre des œufs en chocolat.

Avril : Stage de gym

Pendant une semaine, Virginie a initié des Mareilloises et des Mareillois à la Zumba, à la méthode Pilates, à la gym douce et au step.

Juin : Gospel à l'église

Mister Blaiz a donné un récital de chants Gospel.

Le Foyer communal

Fête des voisins et Noël

En mai, le Foyer communal a organisé une soirée de partage et de bonne humeur pour la Fête des Voisins. Il accueille le Père Noël pour le Noël des enfants le 18 décembre après-midi.

CCAS

Nos anciens ont pu savourer en mars un bon repas au domaine du Verbois, et ont accueilli les enfants de l'école maternelle en juin autour d'un goûter, dans le jardin de la maison du Village. En outre, les après-midi jeux se poursuivent régulièrement à la Maison du Village grâce à Colette et Martine, qui ont également organisé un repas à la Maison du Village en juin. Et le goûter de Noël approche !

Pendant 1 h 30, il a interprété les grands classiques du genre, repris en chœur par les spectateurs, venus en nombre.

Juin : La Fête de la Musique

Elle a eu lieu comme chaque année devant la mairie. Quatre groupes se sont succédé sur la scène avec une démonstration de danse country. Un après-midi ensoleillé au son de la musique rock, country et celtique qui a poussé les Mareillois à enflammer la piste de danse. Un apéritif accompagné de petits fours offert par Bonheur et Gourmandises a clôturé la journée.

Du 5 au 25 novembre : « Cœur Moleskine »

L'exposition des photos de Gaël Cottonnec a su nous faire partager ses voyages.

Le 11-Novembre : La commune a rendu hommage aux soldats tombés pendant les deux guerres mondiales. Les participants se sont ensuite retrouvés à la mairie autour du verre de l'amitié.

Le 18 novembre, une soixantaine de personnes se sont retrouvées à la Maison du Village pour fêter l'arrivée du **Beaujolais nouveau**. Petits fours, charcuterie, fromage, dessert et bonne humeur étaient au rendez-vous.

La Commission des fêtes remercie Gérard Carlin et toute son équipe de Bonheur et Gourmandise, 50 Grande Rue à Mareil pour leur générosité. Une bonne adresse pour vos repas de fin d'année (06 07 41 97 31).

Le programme des festivités 2012 organisées par la Commission des fêtes sera communiqué prochainement.

N'oublions pas tout au long de l'année

- ❖ Les goûters et les lectures de conte organisés par Sylvie Laskri, notre bibliothécaire.
- ❖ L'équipe des Ateliers de Mareil œuvre régulièrement pour le bien-être de tous, et fait faire des économies substantielles à notre village. **Si vous souhaitez rejoindre l'équipe faites-vous connaître en mairie.**
- ❖ Des cours de danse country ont lieu à la Maison du Village tous les mardis à 21 heures.

RENOVATION DU SQUARE DE LA LIBERTE

Une opération de rénovation et de réaménagement du square de la Liberté est en cours. Les travaux qui vont se dérouler de décembre 2011 à février 2012 concernent un aménagement paysager du square (suppression des thuyas, pose de clôture en bois, plantation de massifs de fleurs), l'installation de bancs, d'un candélabre d'éclairage public, d'un panneau d'affichage, le transfert de la cabine téléphonique dans l'abribus, et la pose d'un bardage sur l'abribus.

Le coût estimatif de ces travaux s'élève à 27 752 € HT. Ce projet est financé à 50 % par la dotation d'action parlementaire, soit 13 876 €. La commune autofinance la part des travaux restant, les crédits nécessaires ont été prévus au Budget Primitif 2011.

LE CONTRAT RURAL

La commune a engagé un Contrat rural, dispositif qui permet de réaliser trois opérations importantes (construction, rénovation...), subventionnées par le Département et la Région. Après consultations et échanges avec des experts, le groupe de travail, aidé par un architecte, a proposé la réalisation des travaux suivants :

- 1) Réaménagement du rez-de-chaussée de la mairie pour 201 250 € HT.
- 2) Réfection des façades et amélioration des fonctionnalités du rez-de-chaussée de la Maison du Village pour 167 900 € HT.
- 3) Restauration du pignon et de l'escalier d'accès au comble de l'église pour 80 500 € HT.

Le montant des travaux s'élève à 449 650 € HT, honoraires divers inclus. La commune a sollicité auprès du Département et de la Région l'attribution d'une subvention conformément au règlement des Contrats ruraux, soit 240 000 € HT. Pour l'instant, le recours à un emprunt de 80 000 € est prévu, mais cette somme pourrait diminuer grâce à la capacité d'autofinancement de la commune.

Le projet du Contrat rural est en cours de validation par le Département et la Région. L'accord pourrait intervenir début 2012, et les travaux devraient commencer au 2^e semestre par la Maison du Village et l'église.

ETAT CIVIL - ANNEE 2011**NAISSANCES :**

Esteban DA COSTA -- DE MATOS, le 23 juin

Victor GRUWIER, le 10 août

Victor GARNY de la RIVIERE, le 16 novembre

MARIAGES :

Pierre-Marie MICHEL et Isabelle VASSORT, le 2 juillet

Marc MOREAU et Emilie DOUYERE, le 22 octobre

DECES :

Hélène GOUSSON, née PEULIER, le 3 novembre

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Après la mise en service de la déchetterie de Garancières, qui connaît un grand succès, le SIEED (Syndicat Intercommunal d'Evacuation et d'Elimination des Déchets de l'ouest des Yvelines) ne procède plus qu'à deux ramassages des encombrants par an :

- le 16 mai 2012

- le 16 novembre 2012

Attention, les appareils électriques et électroniques ne sont plus collectés. Ils doivent être déposés à la déchetterie de Garancières*. Vous avez aussi la possibilité de les faire reprendre par le magasin qui vous les a vendus ou lorsque vous achetez un nouvel appareil, de le faire enlever par le magasin qui vous le livre.

*** Une carte d'accès gratuit à la déchetterie de Garancières est disponible en mairie.**

COLLECTE DES DECHETS VERTS

La collecte des déchets verts reprendra à compter du

lundi 2 avril 2012 jusqu'au **lundi 10 décembre 2012**

Des sacs pour la collecte des déchets verts seront distribués le samedi matin pendant la permanence des élus.

INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

Attention, pour pouvoir voter en 2012, il reste peu de temps si vous n'êtes pas encore inscrit sur la liste électorale de la commune.

Si vous venez d'arriver à Mareil cette année, ou si vous n'êtes pas encore inscrit sur la liste électorale de la commune, vous avez jusqu'au 31 décembre 2011 pour vous inscrire. Cette inscription, effective au 1^{er} mars 2012, vous permettra de voter à Mareil pour les élections organisées en 2012.

Pour vous inscrire, il vous suffit de vous présenter en Mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Comme tous les ans, une permanence sera assurée le 31 décembre, de 10 heures à 12 heures cette année, pour permettre les inscriptions jusqu'au dernier jour.

Note : Les Mareillois ayant eu 18 ans en 2011 (ou atteignant cet âge avant le 1er mars 2012) qui s'étaient fait recenser à Mareil à 16 ans, sont inscrits d'office sur cette liste. Ils ont reçu un courrier de confirmation de cette inscription.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

6 rue de l'Hirondelle, 78490 Mareil-le-Guyon
Tél. 01 34 86 97 85

La Mairie est ouverte :

- le lundi de 16 heures à 19 heures,**
- les mardi et jeudi de 9 heures à 11 heures.**

Les élus tiennent une permanence pour vous écouter et répondre à vos questions le samedi matin de 10 heures à 11 h 30